

Dernière mise à jour : 18/02/2019

Métier: Métiers du sport | Activités Aquatiques et de la Natation

Diplôme: BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

Niveau de qualification: IV

Numéro de fiche: 63



Formations ouvertes à l'apprentissage www.cfasa-pdl.fr

Objectifs

- Enseigner les différents apprentissages de la natation
- Intervenir au niveau pédagogique en conduisant des actions d'éveil, d'initiation pour tous les publics, dans le domaine des activités aquatiques et de la natation
- Assurer le sauvetage et la sécurité des différents types de lieux de pratique
- Concevoir des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global de la structure
- Participer au fonctionnement, à la communication et à l'entretien de la structure



Conditions d'accès

C'est une formation professionnelle qui s'adresse à des candidats ayant impérativement une pratique personnelle de la natation et maîtrisant les 4 nages techniques (Papillon, dos, brasse, crawl).

- Avoir 18 ans

Le candidat doit avoir une expérience d'encadrement :

- Soit dans la préparation ou entraînement individuel et/ou collectif
- Soit dans le domaine de l'animation, enfants et/ou adultes
- Soit une expérience dans le bénévolat associatif
- Soit être porteur d'un projet dans le domaine des activités de la natation

Au niveau secourisme, le candidat doit :

- **Etre titulaire du BNSSA (la veille du jour des TEP)**
- **Etre titulaire du PSE1 à jour de son recyclage annuel**
- Maîtriser les interventions en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident
- Être capable d'assurer les premiers secours
- Être capable de s'intégrer dans un dispositif d'alerte
- Pouvoir réaliser une performance sportive en natation

Modalités d'inscription

Ouverture des candidatures : le 7 janvier 2019

Attention à la date d'édition du certificat médical

Clôture des candidatures :

6 avril 2019 (pour les candidats Parcours Sup)

20 avril 2019 (autres candidats)

Le dossier d'inscription est à télécharger [ICI](#) ou à retirer au secrétariat formation du CREPS.

Sélection

CANDIDATS PARCOURS SUP

TEP (piscine de Carquefou) : 7 mai 2019

Test technique de performance sportive : 800m nage libre en moins de 16 minutes

*Le candidat doit satisfaire aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) suivant l'annexe de l'arrêté du 21/06/2016 (téléchargeable [ICI](#)).
Modification de l'arrêté au 20/12/2017 - [ICI](#)*

SELECTION : 7 et 9 mai 2019 (piscine de Carquefou et CREPS)

- Etude du dossier d'inscription
- Epreuve pratique : 200m 4 nages (moins de 4' garçons, moins de 4'10 filles)
- Epreuve écrite
- Epreuve orale

AUTRES CANDIDATS

TEP (piscine de Carquefou) : 21 mai 2019

Test technique de performance sportive : 800m nage libre en moins de 16 minutes

*Le candidat doit satisfaire aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) suivant l'annexe de l'arrêté du 21/06/2016 (téléchargeable [ICI](#)).
Modification de l'arrêté au 20/12/2017 - [ICI](#)*

SELECTION : 21 et 22 mai 2019 (piscine de Carquefou et CREPS)

- Etude du dossier d'inscription
- Epreuve pratique : 200m 4 nages (moins de 4' garçons, moins de 4'10 filles)
- Epreuve écrite
- Epreuve orale

Nombre de places : 18

Déroulement de la formation

DATE DE FORMATION : 28 août 2019 au 3 juillet 2020

Durée du dispositif : **1 190 heures** (660 h en centre et 530 h en entreprise)

LE POSITIONNEMENT : début juin 2018

Les candidats sélectionnés sont convoqués à un **entretien individuel d'environ 1h** avec la Coordinatrice de formation afin d'établir un Plan Individualisé de Formation (PIF) en fonction de l'expérience acquise.

Le candidat est mis en situation pédagogique permettant d'évaluer ses compétences.

Coûts et financement

Coût de base heures/stagiaires en centre de formation (déjeuner inclus) :
nous contacter

Frais d'inscription : **30 €** - non remboursable

Frais de sélection : **25 €** - remboursable si absence justifiée 48 heures à l'avance

Frais de positionnement : **250 € déduits** du coût de la formation

Les frais de positionnement ne sont pas remboursables en cas de désistement.

FINANCEMENT : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire (demandeur d'emploi et salarié). Les aides possibles :

- Pour les **demandeurs d'emploi** : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional, se renseigner auprès du secrétariat.
- Pour les **salariés** : se renseigner auprès de son employeur.

Si vous êtes demandeur d'emploi veuillez vous procurer une fiche de liaison "JMQ" auprès de votre conseiller pôle-emploi, mission locale, cap emploi ou le Conseil général.

Informations complémentaires

NOUVEAU : Cette formation peut également se dérouler par la voie de l'apprentissage.

Contact

Coordinatrice pédagogique : Emmanuelle JEHANNO
tel : 06 24 53 06 80 - Emmanuelle.Jehanno@creps-pdl.sports.gouv.fr

Secrétariat administratif : Elodie LARUELLE
tel : 02 28 23 69 74 - elodie.laruelle@creps-pdl.sports.gouv.fr

Contrat d'Apprentissage :
Les renseignements sont disponibles sur le Site du CFA Sport et Animation.
<http://www.cfasa-pdl.fr/>